

COMMUNIQUE

*Relatif à la détention de trois agents relevant du secteur de la Santé
après les manifestations du 06 juin 2025.*

Le 07 juin 2025, nous avons été informés de la détention de trois agents relevant du secteur de la Santé après les manifestations du 06 juin 2025 : un Médecin en 2^{ème} année de DES de Santé publique, une Sage-Femme d'État, et un Interne en Pharmacie.

Dès que les responsables syndicaux et ordinaux ont vérifié les informations corroborant leur détention, nous avons pris sur nous, **fort de la mobilisation, de la solidarité et du soutien de l'ensemble du secteur de la santé**, de contacter les autorités et d'entamer auprès d'elles des démarches et négociations pour la libération de nos collègues.

Ces actions concertées ont donc abouti, avec la libération effective des 03 agents de santé, le lundi 09 juin 2025, que nous avons annoncée par un message sur un réseau social (WhatsApp).

Au nom de tout le secteur de la santé,

Le collectif des syndicats de la santé et les organisations corporatistes de la Santé du Togo remercient les autorités pour leur sens du dialogue et de l'écoute qui a permis **à la libération des agents de santé appréhendés.**

Le collectif des syndicats de la santé et les organisations corporatistes de la santé du Togo remercient tous les agents de santé du Togo pour la mobilisation, la solidarité, la discipline dont ils ont fait montre et la confiance placée en leurs responsables pour parvenir à la libération de nos collègues.

Nos remerciements vont également aux Avocats constitués par nos soins, aux médias, aux organisations de la société civile et des droits de l'Homme, dont le concours a été salutaire dans cette crise.

Le collectif des syndicats de la santé et les organisations corporatistes de la Santé du Togo, appellent les agents de santé du Togo à **rester solidaires et mobilisés dans le respect de la déontologie professionnelle et des Lois, pour ensemble relever les défis importants du secteur.**

Le collectif des syndicats de la santé et les organisations corporatistes de la Santé du Togo attachent du **prix au respect de la dignité humaine, des droits de l'homme de la déontologie et de la responsabilité professionnelle, et de la loi.**

Ensemble et Solidaires,

Nous vaincrons.

Pour le collectif des syndicats de
la santé et les organisations
corporatistes de la Santé du
Togo

Le porte-parole



Dr Gilbert TSOLENYANU

Liste des syndicats et organisations corporatistes de la santé

- 1- SYNTERSANTO : Syndicat National du Personnel de Santé du Togo
- 2- SYLASTO : Syndicat Libre des Agents de Santé du Togo
- 3- SYNAPRETO : Syndicat National du Personnel de Réanimation du Togo
- 4- SYNPADES : Personnel administratif
- 5- SYNAM : Syndicat National des Auxiliaires Médicaux
- 6- SYNSAFETO : Syndicat des Sages-Femmes du Togo
- 7- AMT : Association des Médecins du Togo
- 8- ANIIT : Association des Infirmiers et Infirmières du Togo
- 9- ASSAFETO : Association des Sages-femmes du Togo
- 10- SYNPHOT : Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du Togo
- 11- APSET : Association des Professionnels de la Santé Environnementale du Togo
- 12- ASAMTO : Association des Assistants médicaux du Togo
- 13- APCSH-T : Association des Psychologues Cliniciens et de la Santé
Hospitaliers du Togo
- 14- ASEBOT : Association Togolaise des Orthophonistes
- 15- ATRIM : Radiologie et Imagerie médicale
- 16- ASTOP : Association Togolaise des Orthoprothésistes
- 17- ANTART : Association Nationale des Techniciens d'Anesthésie et Réanimation
du Togo
- 18- AKITO : Association des Kinésithérapeutes du Togo
- 19- ATTIC : Association Togolaise des Techniciens en Instrumentation Chirurgicale
- 20- ACASSTO : Association des Cadres Administratifs des Soins de Santé du Togo
- 21- ABM Togo: Association des Biologistes Médicaux du Togo